

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

01 AVR. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge



25045713

N° d'entreprise : **0414 697 665**

Nom

(en entier) : **AGRIFOR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Waterloo, 1135
1180 Uccle**

Objet de l'acte : Nominations

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2025 :

Les Actionnaires prennent acte de la démission du Commissaire Charles-Henri De Streel avec effet au 31 décembre 2024.

Lors de cette même assemblée, les Actionnaires décident de nommer comme Commissaire la société DELVAUX WILMET ASSOCIES SRL, représentée par Francis Wilmet, Place Ernest Dubois, 16 à 1390 Grez-Doiceau (IRE n° B0992) pour effectuer cette mission portant sur les exercices se clôturant au 31/12/2024, 31/12/2025, 31/12/2026 et renouvelable lors de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2027.

Les émoluments du mandat du Commissaire sont fixés à 4.000 € HTVA annuels indexables.

AGRIFOR (0414.697.665) désigne Maître Nicolas Vanderstappen et tout associé, collaborateur ou employé du cabinet d'avocats Vanderstappen Robert aux fins de réaliser toutes démarches nécessaires ou utiles aux fins d'assurer l'opposabilité de cette décision, en ce compris la signature des formulaires I et II nécessaires à la publication de cette décision aux annexes du Moniteur belge.

Nicolas Vanderstappen
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).